

ÉDITORIAL

Nous vivons un temps où les catastrophes naturelles se rapprochent et s'aggravent. Les interrogations sur le changement climatique remplissent les médias. C'est l'occasion pour notre Société d'hydrologie de se souvenir de la seconde moitié de son titre « et de climatologie » pour aborder à nouveau l'influence des climats sur la santé des populations. La canicule de l'été 2003 a été le thème de sa réunion de rentrée, le 8 novembre 2004, à Dijon. Comme à chacune de ces rencontres climato-médicales, la part du lion a été prise par les climatologues qui sont dépositaires des données quantifiées les plus nombreuses. Ce furent les contributions des représentants du Centre météorologique départemental de la Côte d'Or, du Centre de recherches de climatologie de l'Université de Bourgogne, et du Deutscher Wetter Dienst allemand qui ont mis en perspective la canicule avec le réchauffement climatique en France, en Bourgogne et en Europe. La partie proprement médicale a comporté un volet épidémiologique présenté par l'Institut national de veille sanitaire et un volet quasi toxicologique traitant la chaleur parmi les polluants atmosphériques. Jean-Pierre Besancenot, organisateur de la journée, fait la synthèse de ces diverses approches et Claude Boussagol conclut sur quelques rappels de climatothérapie thermale.

La séance du 16 mars 2005, au MEDEC, a porté sur l'éducation à la santé. C'est, à coup sûr, une branche importante du thermalisme médical. Le thermalisme doit beaucoup de ses succès aux notions d'hygiène d'appareils (articulaire, digestif, cardio-respiratoire, cutanéomuqueux...) acquises par les patients curistes au contact de leur médecin thermal, de leurs soignants thermaux ou, tout autant peut-être, d'autres curistes atteints des mêmes affections au cours des longues discussions de rencontre dont les soins proprement thermaux laissent le loisir. Mais une approche plus systématique se met en place peu à peu sous forme d'« écoles » (du dos, du souffle, de l'arrêt du tabac, d'une bonne diététique...). Certains aspects sont développés dans ce numéro : école de la lombalgie, éducation à la santé de l'enfant, diététique du surpoids. Une présentation d'ensemble est assurée par Anne-Marie Baqué-Gensac qui traite de façon exhaustive et bien documentée du problème de l'éducation des patients. Une préoccupation pédagogique fait, ou devrait faire, partie du rôle médical dans les affections chroniques. La relation médecin-malade peut s'en trouver modifiée en profondeur puisque cela revient à déléguer au patient la charge de certaines décisions dont le médecin prend habituellement la responsabilité mais, pour certains patients au moins, c'est la meilleure manière d'assurer une bonne observance des mesures thérapeutiques prescrites. L'article montre comment la cure thermale est un moment privilégié pour cette éducation des patients et détaille les étapes de la démarche éducative.

Les travaux originaux se font rares dans le thermalisme et il faut parfois aller les extraire des cartons, ou d'autres revues qui les ont reçus en première publication, voire les rédiger à partir de données recueillies par des études dignes d'intérêt mais restées

inexploitées. Ce numéro de la revue contient des produits de chacune de ces trois démarches. C'est l'occasion de se réjouir de l'existence des correspondants réguliers que sont Jean Thomas qui ne se lasse pas d'accumuler les observations sur les pathologies traitées à Vittel et qui, depuis quelques années, creuse le sillon de la recherche clinique sur les facteurs cachés de la migraine que sont les troubles visuels et les anomalies oculaires dentaires et podologiques ; et Raymond Laugier qui utilise sa compétence de pharmacien et de chimiste pour compléter l'enseignement sur la composition des eaux thermales.

Le dossier des préliminaires à une évaluation de la crénothérapie créé en 2003 a été ouvert à nouveau cette année pour accueillir un très important travail de Romain Forestier écrit pour les *Annales de Réadaptation et de Médecine physique* mais traitant d'un problème commun à toutes les thérapeutiques non médicamenteuses qui est celui de leur évaluation à partir de grilles élaborées pour les médicaments. Deux autres travaux figurent dans ces préliminaires : une réflexion sur la manière dont peuvent être lues les études thermales par les comités de lecture des revues de spécialités et les enseignements à en tirer ; et la présentation de la nouvelle association dont s'est doté le thermalisme pour promouvoir la recherche thermale et attribuer les importants crédits que la profession a réussi à dégager. Il s'agit de l'Afreth (Association française de recherche thermale) qui a l'avantage de regrouper au niveau national les projets jusqu'ici, le plus souvent, à finalité promotionnelle régionale ou locale afin de compléter et d'équilibrer les domaines d'étude et d'éviter les répétitions. La procédure adoptée est celle de l'appel d'offre qui a l'avantage d'être bien systématisée et de toucher un vaste public de chercheurs potentiels mais l'inconvénient d'attirer des propositions peu utiles à l'évaluation du service rendu par le thermalisme et de laisser en friche des champs d'étude pendant nécessaires.

La revue s'ouvre, cette année, sur l'éloge de René Jean décédé en juin 2004. Pour l'équipe de *La Presse thermale*, c'est un deuil particulièrement ressenti parce que René Jean assura pendant 14 ans (1980-93) avec un dévouement et une compétence exemplaires le secrétariat de rédaction de la revue (laissant ensuite sa place à Robert Chambon tandis que Jean François devenait rédacteur en chef (1979-99) à la suite de Jean Cottet).

Un dernier mot pour signaler le retrait de Robert Chambon de *La Presse thermale*.

Nous fûmes, lui et moi, co-rédacteurs de la nouvelle formule devenue annuelle en 2000. Il avait la charge des relations avec l'imprimeur, Corlet, qu'il contribua à choisir et assurait la tâche ingrate et méticuleuse de la correction finale des épreuves et la responsabilité du Bon à tirer. Sa compétence rigoureuse nous manquera mais il y a beaucoup à parier qu'il continuera à nous prodiguer du dehors ses conseils éclairés et amicaux.

Bernard Graber-Duvernay